

**Nouveau-Brunswick.**—Le Nouveau-Brunswick forme un rectangle d'une superficie de 28,354 milles carrés. La baie des Chaleurs qui s'enfonce d'environ 100 milles dans l'intérieur au nord, le golfe Saint-Laurent et le détroit de Northumberland à l'est, la baie de Fundy au sud et la baie de Passamaquoddy au sud-ouest donnent à la province une région côtière très étendue. Elle touche aux États-Unis à l'ouest et à la province de Québec au nord et au nord-ouest.

Le Nouveau-Brunswick présente une surface ondulée. Le grand plateau du nord-ouest, dont l'élévation est de 1,000 à 1,500 pieds au-dessus du niveau de la mer, est entrecoupé profondément par les vallées tributaires du Saint-Jean qui traverse toute la province dans la direction générale du nord au sud jusqu'à la baie de Fundy, ainsi que de la rivière Restigouche qui coule vers l'est et se déverse dans la baie des Chaleurs. Les terres hautes du centre forment un autre plateau entrecoupé situé à 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer et entouré de nombreuses montagnes dont la plus élevée est le mont Carleton (2,690 pieds). Plusieurs rivières ont creusé, dans ce plateau, des vallées qui ont jusqu'à 1,000 pieds et plus de profondeur au-dessous du niveau des sommets. Les terres hautes du sud sont divisées par des crêtes fortement espacées et offrent un relief moins marqué. La principale région des terres basses se trouve dans la vallée du Saint-Jean. Le climat est généralement plus continental que maritime, mais subit l'influence modératrice de l'océan. Comme en Nouvelle-Écosse, les saisons sont tardives et la température est plus rigoureuse à l'intérieur que sur les côtes.

La partie intérieure du Nouveau-Brunswick est recouverte de forêts. De fait, 86 p. 100 de la superficie totale de la province sont classés comme régions forestières productives, tandis que les trois quarts du bois marchand sont des conifères. Ce sont surtout ces grandes forêts et les nombreuses rivières au cours rapide qui permettent le flottage des bois jusqu'aux usines ou aux ports en eau profonde qui sont à la base de l'économie de la province. Plus du tiers de son industrie est constitué par quatre usines à pâtes, trois fabriques de papier, une usine de transformation du papier et 300 scieries. Les rivières offrent de nombreux emplacements propices aux installations hydro-électriques d'importance moyenne, dont plusieurs ont été aménagés pour répondre aux besoins locaux. Les régions agricoles de la province se trouvent dans la vallée du Saint-Jean et dans la partie nord-ouest; les premières se spécialisent dans la culture de la pomme de terre et l'élevage, tandis que les secondes sont en général composées de grandes fermes de culture mixte. Dans la partie nord-est et les régions côtières, la population tire sa subsistance à la fois de la culture des terres, de la pêche et des opérations forestières. Les pêcheries ont une importance considérable, mais la pêche côtière est plus pratiquée que celle du large. Celle du homard, dans le détroit de Northumberland, est la plus lucrative; viennent ensuite le hareng dans la baie de Fundy et la morue. Les ressources minières de la province ne sont pas considérables. On y trouve des gisements limités de houille, de gaz naturel et de pétrole. Certaines quantités de minerai et de concentrés de cuivre-plomb-zinc ont été expédiées des mines de métaux communs de la partie nord.

En 1961, la population du Nouveau-Brunswick se chiffrait par 597,936 répartie comme suit: 10 p. 100 dans les fermes, 43 p. 100 dans les petites agglomérations de moins de 1,000 habitants et le reste dans les villes. La zone métropolitaine de Saint-Jean située à l'embouchure du fleuve est le principal port et centre industriel de la province; elle compte 95,563 habitants. La plus grande partie de la population habite les régions côtières et la vallée du Saint-Jean qui longe la frontière ouest, ainsi que les terres basses de l'est. La population de l'intérieur est très clairsemée.

**Île-du-Prince-Édouard.**—L'Île-du-Prince-Édouard est la plus petite province du Canada. Elle est située dans le golfe Saint-Laurent, à 10 ou 20 milles de la côte du Nouveau-Brunswick, au nord de la Nouvelle-Écosse. Le détroit de Northumberland la sépare de ces deux autres provinces. L'île a une superficie de 2,184 milles carrés; sa largeur varie de 4 à 40 milles et sa longueur est de 140 milles. On n'y rencontre aucune région prononcée de terres hautes bien que certains endroits aient une altitude de 450 pieds. Les côtes sont fortement échanquées de baies et d'anses profondes. De fait, l'île